



Développement et changement climatique

Le Groupe de la Banque mondiale en action



© 2009 Groupe de la Banque mondiale
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Internet : www.worldbank.org
Courriel : feedback@worldbank.org

Tous droits réservés.

Ce rapport a été préparé par les services de la Banque mondiale, et ne reflète pas nécessairement les vues du Groupe de la Banque mondiale, du Conseil des administrateurs ni des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

DROITS ET LICENCES

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sans l'autorisation préalable de la Banque mondiale. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages. Pour obtenir cette autorisation, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, États-Unis ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Développement et changement climatique

Le Groupe de la Banque mondiale en action

INTRODUCTION

En octobre 2008, le Groupe de la Banque mondiale a adopté le Cadre stratégique pour le changement climatique et le développement (SFDCC)¹. Ce document a été élaboré en concertation avec les autorités de 185 États membres, et a reçu leur aval.

L'approche du Groupe à la politique climatique se fonde sur sa mission première de soutien à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Le changement climatique constitue un coût et un risque supplémentaires pour le développement, mais une politique de lutte constructive à l'échelle planétaire peut, et doit ouvrir de nouvelles perspectives économiques aux pays en développement.

Le Cadre stratégique guide la riposte opérationnelle du Groupe de la Banque aux nouveaux défis que le changement climatique pose au développement en respectant les principes, politiques et orientations du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Depuis son adoption, le Groupe de la Banque mondiale, fort d'une expérience considérable, a rapidement développé ses travaux dans ce domaine et resserré ses partenariats de coopération avec les autorités et les autres parties intéressées des pays en développement. Le présent rapport décrit plusieurs nouveaux projets et tendances ; un rapport d'activité complet sur la mise en œuvre du cadre sera établi au début de 2010.

En sa qualité d'institution d'aide au développement, le Groupe de la Banque mondiale a pour rôle d'accélérer ou d'entretenir une croissance économique dynamique dans les pays en développement tout en tenant compte des coûts et risques supplémentaires dérivant du changement climatique

et des évolutions de la politique climatique mondiale. Le financement des opérations d'adaptation et d'atténuation ne doit pas détourner les ressources des besoins et mesures indispensables à la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire.

Le cadre sert de guide à divers organismes et institutions du Groupe, notamment la Société financière internationale (IFC), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), et la Banque mondiale, pour appuyer efficacement le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement à l'heure où surgissent les risques climatiques et où apparaissent les débouchés économiques liés au climat. Il encourage le Groupe à favoriser une action mondiale donnant priorité à deux éléments : l'attribution aux pays en développement d'un rôle de premier plan dans la réduction de leurs émissions, et le transfert de financements et de technologies à ces derniers.

Le cadre comporte six axes d'intervention qui correspondent au Plan d'action de Bali et visent les objectifs suivants :

- Soutenir les mesures de lutte contre le changement climatique dans les processus de développement conduits par les pays
- Obtenir de nouveaux financements concessionnels et innovants
- Appuyer la mise au point de mécanismes de financement inspirés des techniques de marché
- Mobiliser les ressources du secteur privé
- Favoriser l'accélération du développement et du déploiement de nouvelles technologies
- Développer les études stratégiques, les connaissances et les capacités.

Chacun de ces axes favorise l'adaptation et les mesures apportant des avantages connexes en termes d'atténuation, et vise notamment à augmenter l'offre d'outils analytiques et de moyens financiers.

Priorité est donnée au développement des connaissances et des capacités (dont l'apprentissage par la pratique) au travers

1. On pourra consulter ce document, de même que le document technique de référence, à l'adresse suivante : www.worldbank.org/climatechange

d'opérations dont les avantages pour les pays en développement seront durables au regard des incertitudes substantielles concernant les politiques et les retombées climatiques futures ; autrement dit, des opérations qui « ne laissent aucun regret ».

PARTENARIATS

Étant donné l'ampleur des conséquences éventuelles du changement climatique, la riposte appelle les efforts concertés de la communauté du développement pour que soient appliquées des mesures d'adaptation et d'atténuation adéquates et efficaces. La coopération mondiale revêt une importance particulière pour les pays en développement qui, pour certains, subissent déjà les retombées de l'évolution climatique alors même qu'ils luttent contre de nombreux autres problèmes sur le front du développement. Ces pays, qui ont le moins contribué à l'augmentation actuelle de la concentration des gaz à effet de serre (GES), doivent pouvoir compter sur un engagement exceptionnel des pays développés à les aider à définir des mesures d'adaptation et des trajectoires de croissance moins productrices d'émissions et à les financer.

Aucune institution, aucun groupe d'intervenants ne peut résoudre seul le défi climatique. C'est pourquoi le Groupe de la Banque s'emploie à élargir et à approfondir toute une gamme de partenariats avec les autorités, les instances apparentées, le secteur privé et la société civile, dans tous les domaines de la politique climatique.

Le Groupe de la Banque mondiale adhère aux principes, politiques et orientations du processus de la CCNUCC. Il est guidé par le Plan d'action de Bali. Il demeure neutre par rapport aux positions de négociation des parties à la CCNUCC et ne préjuge pas de l'aboutissement des pourparlers en cours, tout en les faisant bénéficier de son savoir analytique et pratique et en défendant les besoins des pays en développement.



Partenariats avec les États

Le Groupe de la Banque travaille en collaboration avec des pays en développement partenaires et leur apporte, sur leur demande, une aide adaptée par le biais de ses divers instruments, depuis les financements jusqu'aux services de conseil en passant par l'assistance technique. L'année écoulée a vu l'établissement d'un nouvel échelon de partenariat, les autorités des pays en développement participant à la gestion d'instruments de financement innovants tels que les Fonds d'investissements climatiques (FIC), le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FCPF), et le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone (CPF). Plusieurs équipes sectorielles, régionales et géographiques ont par ailleurs mis en place avec des autorités nationales et infranationales (au niveau des États ou des villes) divers partenariats portant sur des questions à la croisée du développement et du changement climatique.

Pour faire progresser les échanges internationaux sur le développement et le changement climatique, le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. Robert Zoellick, a lancé les « Dialogues de Bali », dont l'objectif est de faire participer les ministres des finances, de l'économie et du développement des pays développés et en développement aux discussions relatives aux mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique². Ces échanges permettent à une cinquantaine de ministres et responsables d'organismes multilatéraux de se réunir deux fois par an dans un cadre informel pour évoquer certains aspects du programme de lutte contre le changement climatique et de ses liens avec les besoins de développement des pays en développement. Les trois premières réunions ont porté sur l'adaptation et le développement (printemps 2008), le marché du carbone (automne 2008) et dernièrement, en avril 2009, le financement de la lutte contre le changement climatique³.

2. La série des dialogues de Bali a été inaugurée en réponse à un appel des gouvernements indonésien, polonais et danois (respectivement hôtes des treizième, quatorzième et quinzième Conférences des parties à la CCNUCC). Elle est placée sous les auspices du Président du Groupe de la Banque mondiale et du Directeur du Comité du développement du Groupe.

3. Les présentations Powerpoint de M. Robert Zoellick peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.worldbank.org/climatechange

Partenariats avec les Nations Unies, le FEM et les banques multilatérales de développement

La collaboration avec les organismes des Nations Unies actifs dans le domaine du changement climatique s'est aussi sensiblement intensifiée, tant dans le cadre d'opérations programmatiques dans les pays en développement que dans la définition d'une approche stratégique cohérente en la matière. Le Groupe de la Banque mondiale fait partie de l'équipe spécialisée dans le changement climatique du Secrétaire général des Nations Unies, et travaille en partenariat avec les organismes de l'ONU dans le cadre collectif « Acting on Climate Change: The UN Delivering as One ». En leur qualité d'organismes coorganisateur du financement de la lutte contre le changement climatique au sein du système des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale et le PNUD dirigent la mise en place d'un réseau collectif destiné aux organismes des Nations Unies qui favoriserait l'accès des pays en développement aux financements nécessaires aux opérations de lutte contre le changement climatique⁴. Le Groupe œuvre actuellement à l'établissement de plusieurs partenariats spécifiques avec certains organismes des Nations Unies. Il travaille ainsi avec ONU-Habitat et le PNUE à la préparation d'évaluations de la vulnérabilité des villes et à un indice pilote des émissions de GES pour les 40 plus grandes villes de la planète. Le Groupe a poursuivi son partenariat stratégique avec le FEM et soutenu son évolution vers des approches programmatiques ; il a également forgé de nouveaux partenariats en vue d'augmenter l'apport de ressources financières aux pays en développement.

La collaboration avec les banques multilatérales de développement (BMD) dans ce domaine s'est resserrée ces derniers mois dans le cadre de la mise en œuvre commune des Fonds d'investissements climatiques (FIC), qui ont été approuvés par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale en juillet 2008. Ces fonds, à savoir le Fonds pour les technologies propres (FTC) et le Fonds climatique d'investissement stratégique (FCIS), se fondent sur le principe

4. D'autres informations sur l'ampleur de cette collaboration sont disponibles sur le site : <http://www.un.org/french/climatechange>

consistant à utiliser les compétences et les capacités des BMD pour mobiliser et fournir des moyens supplémentaires sur une échelle substantielle. Les cinq BMD — la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale — travaillent actuellement en coopération afin d'apporter une assistance structurée aux programmes lancés à l'initiative des pays, et permettent à ces derniers de choisir l'aide qu'ils reçoivent de chacune d'elles en fonction de leurs avantages comparatifs⁵.

Partenariats avec la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé

L'ampleur des consultations organisées à l'échelon mondial durant la préparation du SFDCC témoigne de la volonté du Groupe de la Banque mondiale de mobiliser la participation de la société civile et des organisations non gouvernementales. Les consultations de vive voix et par vidéo ont permis d'atteindre quelque 2 000 intervenants dans plus de 70 pays, et ils sont encore plus nombreux à avoir apporté leur contribution dans le cadre de consultations par internet. Une fois le SFDCC avalisé, le Groupe de la Banque mondiale a entretenu le dialogue avec les ONG à la faveur des débats tenus lors des réunions de la CCNUCC, à Poznan en décembre 2008 et à Bonn en avril 2009. Le Forum des partenariats pour les Fonds d'investissements climatiques, qui se tient chaque année, a été établi pour discuter des directions stratégiques, des résultats et des retombées des programmes conduits dans le cadre des FIC, ainsi que des enseignements dégagés des opérations réalisées dans leur contexte et dans celui d'autres programmes et projets connexes. Le Forum des partenariats réunit un large éventail d'intervenants : pays donateurs, pays admis à en bénéficier, BMD, Organisation des Nations Unies et institutions associées, FEM, Secrétariat de la CCNUCC,

Fonds d'adaptation, organismes de développement bilatéraux, organisations non gouvernementales, entités du secteur privé, et experts scientifiques et techniques⁶.

Le Marché du développement (DM) 2009 offre un autre exemple de programme d'appui à l'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'un programme de subventions sur une base concurrentielle administré par la Banque Mondiale et soutenu par plusieurs partenaires ; il est destiné aux projets novateurs en phase initiale et susceptibles d'avoir des retombées appréciables en termes de développement. Les concours du DM, organisés au niveau mondial, régional et national, mobilisent les idées de divers innovateurs, notamment les groupes de la société civile, les entrepreneurs sociaux, les fondations privées, les agences gouvernementales, le monde universitaire et le secteur privé⁷.

STRATÉGIE

Sur le plan stratégique, les opérations régionales de la Banque mondiale, de l'IFC et de la MIGA adaptent les priorités et les principes généraux du SFDCC aux besoins particuliers de leurs clients. Étant donné la diversité des clients du Groupe, ces stratégies opérationnelles ou plans d'activités couvrent tout un éventail d'objectifs, depuis le rendement énergétique, la production non polluante et la promotion des technologies propres dans les opérations conduites par l'IFC avec le secteur privé jusqu'à la nécessité de renforcer la résistance au changement climatique et la capacité à gérer les risques climatiques en Afrique (encadré 1).

6. D'autres informations sur le Forum des partenariats sont disponibles sur le site www.worldbank.org/cif.

7. Le Marché du développement a accordé plus de 54 millions de dollars de subventions à des projets en phase de démonstration. Ces financements leur permettent souvent d'amplifier leurs opérations ou de les reproduire ailleurs, et de gagner des récompenses prestigieuses dans la sphère de l'entrepreneuriat social. En 2009, le programme de subvention a pour thème le changement climatique. Le concours sur l'adaptation à l'évolution climatique comporte trois sous-thèmes : 1) résilience des communautés autochtones aux risques climatiques ; 2) gestion des risques climatiques produisant de multiples avantages ; et 3) adaptation au changement climatique et gestion des risques de catastrophe climatique. On trouvera d'autres informations sur le Marché du développement à l'adresse suivante : www.developmentmarketplace.org.

5. On trouvera d'autres informations concernant la collaboration entre le Groupe de la Banque mondiale et les BMD dans le domaine des FIC au chapitre concernant les aspects financiers du présent document, et à l'adresse suivante : www.worldbank.org/climatechange

Encadré 1 — Renforcer la résistance du développement au changement climatique — L'aide du Groupe de la Banque mondiale à l'Afrique subsaharienne

Le changement climatique est un défi majeur pour le développement de l'Afrique subsaharienne. Sous l'effet du réchauffement planétaire, la sécheresse va s'accroître dans les régions sèches et la pluviosité des régions humides va augmenter, ce qui va remettre en question les moyens de subsistance et les activités économiques tributaires des ressources naturelles. Les stratégies de développement en vigueur en Afrique prévoient déjà des mesures substantielles d'adaptation au risque climatique pour les pauvres, notamment des investissements dans les retenues d'eau, la lutte contre les inondations, l'infrastructure d'irrigation et la diversification des sources d'approvisionnement en eau. Néanmoins, le changement climatique, du fait qu'il intensifie la variabilité du climat et l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes, crée un nouvel éventail de risques et de problèmes, surtout dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des eaux et de l'infrastructure. Selon les projections à long terme, la production agricole africaine pourrait chuter d'environ 16 % d'ici à 2080. Ce recul, le plus important de toutes les régions, aurait de graves conséquences pour la sécurité alimentaire. L'Afrique affiche le taux d'électrification le plus faible de toutes les régions, un quart seulement des ménages étant alimentés en électricité ; l'amélioration de l'accès à une énergie d'un coût abordable revêt une priorité absolue. Si l'Afrique du Sud et les centres urbains de plusieurs autres pays présentent un potentiel notable en matière de maîtrise de l'énergie, 70 % des émissions de carbone sont imputables à la dégradation de l'utilisation des sols. Augmenter la productivité des terres à long terme, améliorer la gestion des sols et de l'eau, lutter contre la perte de couverture végétale, le déboisement et la dégradation des forêts sont des priorités majeures pour l'Afrique. Ces mesures pourraient créer des synergies fructueuses entre le développement, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci.

La riposte du Groupe de la Banque mondiale au changement climatique en Afrique subsaharienne est conçue de manière à appuyer le plan global de développement et d'activité du continent, connu sous le nom de Plan d'action pour l'Afrique. Elle s'articule selon quatre axes :

Axe 1. Faire de l'adaptation au changement climatique et de la gestion du risque climatique une composante essentielle du développement. Si l'adaptation est pour l'essentiel une stratégie de gestion des risques, elle a pour objectif fondamental un développement réfléchi et résistant aux aléas climatiques, et pour souci de veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation soient pleinement intégrées aux stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté. L'action du Groupe portera en priorité sur l'énergie, la réduction des risques de catastrophe, la gestion durable des terres, de l'eau et des forêts, le développement côtier et urbain, l'augmentation de la productivité agricole, et les questions sanitaires et sociales.

Axe 2. Exploiter les créneaux de développement également bénéfiques en termes d'atténuation du changement climatique. Étant donné le déficit énergétique colossal de la région et la forte dépendance à l'égard du bois de chauffage, la plupart des solutions dont dispose l'Afrique subsaharienne pour atténuer les effets du changement climatique sont associées à une gestion plus durable des terres et des forêts, à l'utilisation et la mise en valeur de l'énergie, et aux systèmes de transport urbains. S'ils exploitaient ces possibilités et les nouvelles technologies dans ces domaines, les pays africains pourraient accélérer leur développement tout en offrant à leurs populations une énergie propre.

Axe 3. Donner priorité au développement des connaissances et des capacités. Les incertitudes concernant les retombées du changement climatique sur les différents secteurs et sous-régions compliquent les décisions stratégiques, accentuent les arbitrages et amplifient les coûts d'opportunité. Afin d'assurer à l'Afrique un accès aux informations et



aux technologies appropriées, et la capacité adéquate pour planifier et préparer les évolutions climatiques projetées, la Banque mondiale va investir dans l'amélioration des prévisions météorologiques, dans la surveillance des ressources en eau, dans l'information sur l'utilisation des sols, dans la capacité d'intervention en cas de catastrophe, dans le développement de technologies appropriées, et dans le renforcement des capacités de gestion des risques, de planification et de coordination.

Axe 4. Développer les possibilités de financement. Le changement climatique étant l'un des problèmes fondamentaux pour les populations démunies, l'aide au développement (les crédits de l'IDA par exemple) restera le moyen essentiel d'aider les pays africains à accroître la résistance du processus de développement aux risques climatiques, présents et futurs. Il est indispensable de mobiliser d'autres financements pour développer la base de connaissances, consolider les institutions, et procéder à des investissements résistants aux effets du changement climatique. Cet appui doit provenir des sources existantes de financement de la lutte contre le changement climatique et de nouveaux instruments, comme le Fonds d'adaptation de la CCNUCC et le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques relevant des Fonds d'investissement climatiques. Le Groupe de la Banque mondiale s'efforcera également d'aider l'Afrique à dégager de ses fonds et mécanismes d'autres ressources pour financer les activités apportant des avantages connexes en matière d'atténuation.

Le Groupe de la Banque mondiale délivre déjà une assistance à plusieurs pays dans divers domaines d'intervention. Il apporte ainsi un appui aux autorités éthiopiennes pour réduire la vulnérabilité de la population aux phénomènes météorologiques extrêmes, encourager les communautés à pratiquer une gestion durable des terres et des bassins hydrographiques permettant de rationaliser l'utilisation des sols et de l'eau et d'intensifier au besoin la production, et préparer un cadre intégré pour faire face à la variabilité et à l'évolution du climat. Les autorités kényanes appliquent également une approche géographiquement différenciée pour parer aux risques climatiques, laquelle privilégie la gestion des sécheresses dans la région aride du nord, la gestion des crues dans l'ouest, et la gestion des bassins versants dans le sud-est et le centre. Les autorités sud-africaines ont pour leur part élaboré un cadre d'atténuation des effets du changement climatique dans l'objectif à long terme de suivre une trajectoire de croissance sobre en carbone tout en favorisant l'équité et l'accès des citoyens aux services essentiels.

Les approches relevant de l'initiative des pays, formulées dans les stratégies d'assistance au pays ou dans les stratégies de partenariat pays (CAS ou CPS) préparées en étroite concertation avec les autorités et d'autres intervenants des pays en développement, constituent le fondement de l'assistance du Groupe aux opérations de lutte contre le changement climatique. Au cours de l'année écoulée, le nombre de pays clients ayant inscrit les problèmes climatiques au nombre de leurs priorités de développement et collaboré avec la Banque mondiale pour qu'ils soient pris en compte dans les stratégies de partenariat ou d'assistance a sensiblement augmenté. Les risques climatiques, en association avec les catastrophes naturelles et la gestion durable des ressources naturelles notamment, y occupent une place prépondérante. Les solutions à l'appui d'une croissance plus sobre en carbone, l'utilisation rationnelle de l'énergie, les énergies renouvelables et l'amélioration de l'accès aux financements destinés à la lutte contre le changement climatique en sont également des axes privilégiés (voir les exemples à l'encadré 2). Pour la seule année en cours, la liste des pays pour lesquels des stratégies ont été élaborées ou sont en phase avancée de préparation comprend la Bolivie, le Brésil, le Burkina Faso, le Cameroun,

le Guyana, Haïti, l'Inde, le Lesotho, les Maldives, le Maroc, le Mexique, le Népal, les Philippines, la Serbie, la Tunisie, le Vietnam et le Yémen, soit 40 % des stratégies d'assistance ou de partenariat prévues pour l'année, chiffre qui témoigne d'une tendance régulière à la hausse (15 % en 2000-05 et 32 % en 2007).

FINANCEMENTS

Le Groupe de la Banque mondiale fait appel à toute une panoplie d'instruments (dons, crédits concessionnels, prêts et garanties divers, prises de participation, financement carbone et financements structurés) pour financer les besoins d'investissement de ses clients. Ces dernières années, il a augmenté les financements destinés à la gestion des risques climatiques et à l'adaptation au changement climatique dans les programmes de développement, et ceux destinés aux projets moins producteurs de GES dans les programmes et priorités économiques nationaux.

Encadré 2 — Les questions climatiques dans les stratégies d'assistance aux pays et de partenariat avec les pays

Guyana. Le Guyana est un pays côtier dont à peu près la moitié de la population vit au-dessous du niveau de la mer. Il est boisé sur 85 % de sa superficie environ, mais les pressions exercées sur les forêts s'intensifient. La nouvelle CAS insiste a) sur la nécessité d'adopter des mesures d'adaptation au changement climatique et b) sur la possibilité de concourir à l'atténuation du changement climatique à l'échelle mondiale grâce à la réduction des émissions dues au déboisement et de dégager des profits économiques de ces services écologiques. Elle prévoit un projet de l'IDA portant sur les forêts, le changement climatique et les communautés qui complètera le don projeté du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (le Guyana fait partie du premier groupe de pays à avoir demandé à faire partie du FCP et à y avoir été accepté en juillet 2008).

Cameroun. La CAS fait du changement climatique un nouveau domaine d'intervention qu'il conviendra de prendre progressivement en considération. Si les opérations sectorielles n'y ont pas encore été définies en détail, elle prévoit une « stratégie d'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique ». Son programme visera en outre à intégrer le risque hydrologique dans l'hydro-aménagement, y compris celui du barrage de réservoir de Lom Pangar.

Inde. La Stratégie d'assistance à l'Inde pour la période 2009–2012 prévoit deux axes d'intervention en matière de changement climatique :

- i) adaptation au changement climatique : priorité est donnée au développement des connaissances concernant les vulnérabilités sectorielles, à l'augmentation des investissements dans des infrastructures et des moyens de subsistance résistants aux effets du changement climatique, et aux problèmes liés à des vulnérabilités particulières, notamment celles ayant trait aux ressources en eau, aux rendements agricoles et aux zones côtières ;
- ii) atténuation du changement climatique : meilleure connaissance des solutions en matière d'atténuation ; augmentation des investissements dans une croissance sobre en carbone ; opérations programmatiques de finance du carbone, et intégration de la finance du carbone dans les opérations de l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale.

Maroc. La stratégie de partenariat-pays (CPS) en élaboration envisage de donner priorité au changement climatique et au développement durable et prévoit un appui de la Banque mondiale aux autorités en vue d'élaborer une stratégie plurisectorielle pour faire face au problème du changement climatique.

Extension de l'aide au développement résistant au changement climatique et à l'adaptation à ce changement

Étant donné le caractère prioritaire de l'adaptation pour les pays en développement — et la place centrale qu'elle occupe dans le cadre stratégique — le Groupe de la Banque mondiale a entrepris d'étudier et d'utiliser différents instruments et produits pour répondre aux besoins de ses clients.

Dans le cadre de son partenariat de longue durée avec le FEM, la Banque mondiale a recentré ses activités sur les projets programmatiques qui recoupent plusieurs domaines d'intervention et qui font une place grandissante aux

opérations relatives au climat, tant en termes d'adaptation que d'atténuation. Cette assistance suppose des partenariats avec de nombreux pays, organismes et intervenants, et la mobilisation de cofinancements dans le contexte du programme. Les approches programmatiques à l'échelon des pays offrent une excellente occasion de conduire des opérations intersectorielles cohérentes. Ainsi, dans le cadre du programme Pacific Alliance for Sustainability, les pays des îles du Pacifique reçoivent 100 millions de dollars⁸ qui leur sont alloués par divers domaines d'intervention du FEM : eaux internationales, diversité biologique, atténuation du changement climatique

8. Toutes les sommes indiquées en dollars le sont en dollars des États-Unis, sauf indication contraire.

et adaptation à celui-ci. La BAD, le PNUD et la Banque mondiale apportent les financements complémentaires au programme global. Le projet de gestion durable des sols et des écosystèmes conduit en Inde (SLEM) comprend un apport de 5 millions de dollars pour l'adaptation (dans le cadre de la priorité stratégique concernant l'adaptation), son financement total s'élevant à 30 millions de dollars. Il appuie différentes opérations, dont une analyse des effets du changement climatique sur les écosystèmes de montagne et les moyens de subsistance associés, et des travaux à l'échelon des villages en vue de définir des mesures d'adaptation dans les zones arides et dans les zones sujettes aux inondations.

La Banque mondiale fait appel au Fonds spécial pour le changement climatique (SCCF) et au Fonds pour les pays les moins développés (LDCF) pour financer divers projets et programmes, tels que le projet pilote régional pour la mise en place de mesures d'adaptation au changement climatique dans les Andes afin de faire face aux retombées escomptées de cette évolution dans les hautes terres andines, notamment la fonte des glaciers (encadré 3). Dans le cadre du LDCF, elle a financé l'élaboration des programmes nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA) à Madagascar et à São Tome-et-Principe. Elle a également l'intention de soutenir plusieurs projets de mise en œuvre de PANA, par exemple un projet visant à renforcer la résistance au changement climatique et aux risques naturels à Vanuatu.

Un autre partenariat majeur, le Dispositif mondial pour la réduction des catastrophes et la reconstruction (GFDRR), regroupe la Banque mondiale, la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (ISDR) et un groupe grandissant d'États bailleurs de fonds. Ces dernières années, il a évolué en un partenariat mondial qui a pour ambition de réduire les vulnérabilités aux catastrophes naturelles et aux phénomènes extrêmes en apportant aux pays à risque élevé un appui *ex ante*. Pour l'heure, les engagements des bailleurs s'élèvent à 83 millions de dollars. La réduction des risques de catastrophe est une composante essentielle de l'adaptation de changement climatique ; c'est pourquoi le GFDRR est très actif dans le domaine de la gestion des risques climatiques. Son investissement dans les 35 programmes d'adaptation

au changement climatique qu'il mène totalise actuellement 15 millions de dollars (voir les exemples à l'encadré 4).

Un avantage déterminant du Groupe de la Banque est son expertise dans la mise en place d'une assistance spécialisée en matière d'adaptation avec d'autres institutions de financement du développement, la mobilisation des ressources du secteur privé et l'amplification des retombées globales et de la viabilité des programmes qu'il finance. L'encadré 3, non exhaustif, présente quelques-uns de ses derniers programmes de financement et opérations à l'appui d'un développement plus résistant aux aléas climatiques et adapté aux différents risques météorologiques et aux besoins de certains pays.

Une nouvelle évolution décisive est celle qui consiste à renoncer aux opérations spécifiques visant à remédier à la variabilité et aux extrêmes climatiques en faveur d'une approche globale destinée à renforcer la résistance au changement climatique et la gestion des risques climatiques et couvrant plusieurs projets dans le contexte des priorités régionales et des stratégies d'assistance aux pays. L'encadré 5 présente quelques exemples de cette approche dans la prestation d'une assistance aux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Mise en place de régimes d'assurance à l'appui de l'adaptation au changement climatique

Le Groupe de la Banque mondiale s'emploie à mettre au point des régimes d'assurance en vue d'aider les autorités dans leur gestion des risques associés au changement et aux variations climatiques. Ces opérations de gestion des risques climatiques peuvent être adaptées aux besoins particuliers des pays en fonction du type de risque météorologique, du niveau de protection et de la perte financière estimée en cas d'événement catastrophique et extrême. Ce produit pourrait s'appliquer à différents secteurs, notamment l'agriculture, la production d'énergie et le tourisme.

Depuis juin 2008, la Banque mondiale peut remplir une fonction d'agent pour favoriser l'accès des pays clients de l'IDA et de la BIRD au marché des dérivés climatiques. En

Encadré 3 — Quelques opérations et instruments à l'appui de la résistance et de l'adaptation au changement climatique

Chine : Adaptation au changement climatique dans un projet de cultures irriguées (en cours)

L'objectif de développement de ce projet consiste à améliorer l'adaptation au changement climatique dans les pratiques agricoles et de gestion des eaux irriguées par le biais d'une campagne de sensibilisation, du renforcement des institutions et des capacités, et d'opérations pilotes dans la plaine fluviale de Huang-Huai-Hai en Chine. Le projet est associé au projet d'intensification des cultures irriguées en cours. Son coût, estimé à 55,5 millions de dollars, a été réparti en deux volets : a) le premier, de 50,5 millions de dollars, est couvert par le projet actuel, financé par la BIRD, qui vise à accroître la résistance au changement climatique des activités les plus susceptibles de souffrir de ce dernier ; b) le second, de 5 millions de dollars, est financé par le Fonds spécial pour le changement climatique (SCCF) à l'appui d'autres opérations d'adaptation qui ne sont pas directement associées au projet de référence, à savoir :

- Identification et hiérarchisation des solutions en matière d'adaptation
- Démonstration et application des mesures d'adaptation
- Intégration de l'adaptation dans le programme national de développement agricole global et renforcement institutionnel

Kenya : Adaptation au changement climatique dans les zones arides et semi-arides (en préparation)

Au Kenya, les moyens de subsistance et les activités économiques sont très vulnérables aux variations climatiques. Le pays compte environ 80 % de zones arides ou semi-arides où l'élevage et l'agriculture de subsistance sont les principales sources de revenus. Étant donné les retombées considérables de la variabilité du climat sur les résultats économiques du pays et les revenus des pauvres, l'effet additionnel du changement climatique, qui accroît l'incertitude quant à la pérennité des moyens de subsistance, présente un grave danger pour la viabilité du développement économique et la réduction de la pauvreté. Le projet a pour objectifs a) de renforcer la gestion du risque climatique et la connaissance de la base de ressources naturelles ; b) de bâtir la capacité institutionnelle et technique nécessaire à l'amélioration de la planification et de la coordination en vue de gérer les risques climatiques, actuels et futurs, à l'échelon national et à celui des districts ; et c) d'investir dans les priorités des communautés en matière de gestion durable des terres et de l'eau et dans d'autres sources de revenus leur permettant de s'adapter au risque climatique. Les coûts du projet s'élèvent à 46 millions de dollars. Un apport de l'IDA, estimé à 40 millions de dollars, devrait consolider les capacités des institutions nationales et des districts, appuyer des microprojets communautaires de prestation de services et de réhabilitation post-sécheresse, satisfaire aux besoins immédiats et servir d'assise au projet KACCAL. Une subvention du SCCF, qui sera gérée conjointement par le PNUD et la Banque mondiale, et des contributions des autorités et des communautés bénéficiaires appuieront l'intégration d'une perspective à plus long terme dans la planification à l'échelon national et des districts et financeront un éventail d'interventions locales d'adaptation à la variabilité et au changement climatiques qui se traduiront par une atténuation globale de ce risque.

Projet d'adaptation aux conséquences du recul rapide des glaciers dans les Andes tropicales (en cours)

Ce projet a pour objectif de développement global d'accroître la résistance des économies et des écosystèmes locaux aux conséquences du recul des glaciers dans les Andes tropicales par la mise en œuvre d'opérations pilotes ciblées démontrant les coûts et les avantages de l'adaptation. Dans ce cadre général, le projet vise notamment les objectifs suivants : a) dans les bassins glaciaires, la prise en compte effective des conséquences du recul des glaciers dans la planification régionale et locale ; b) la prise en considération des effets de la fonte des glaciers dans les projets de développement sectoriels et locaux ; c) la production de données sur la dynamique glaciaire. Le projet finance la planification (élaboration d'au moins six mesures stratégiques d'adaptation), les investissements dans des mesures d'adaptation spécifiques répondant aux priorités les plus pressantes de chaque pays (à titre pilote), et l'appui scientifique à la surveillance du recul des glaciers dans la région de manière à améliorer la planification à long terme. Le coût du projet totalise 32,72 millions de dollars, dont 30 % sont financés par le SCCF, 43 % par les États participants (Bolivie, Équateur et Pérou), le reste par des organismes bilatéraux et des ONG.



Encadré 4 — Diminuer la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et renforcer la résistance au changement climatique : le Dispositif mondial pour la réduction des catastrophes et la reconstruction (GFDRR)

Un don de 145 000 dollars du GFDRR a financé l'élaboration d'un guide sur la réduction des vulnérabilités aux catastrophes destiné aux responsables municipaux. Une autoévaluation pas à pas les oblige à réfléchir aux ressources nécessaires pour lutter contre les catastrophes naturelles au moyen d'un outil innovant d'identification des risques sensibles et des vulnérabilités. Le guide a suscité un immense intérêt, et plusieurs villes philippines, indonésiennes et vietnamiennes, ainsi que d'autres en Afrique et au Moyen-Orient, y font désormais appel.

Un don de 250 000 dollars aide les autorités municipales de Casablanca, Tunis et Alexandrie à formuler des plans d'action afin d'améliorer la résistance de leur ville au changement et aux catastrophes climatiques. Le programme gère les deux composantes, réduction des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique, essentiellement de manière intégrée. L'approche à la gestion des risques climatiques qui en résulte produit des effets sociaux et économiques à court terme, et réduit dans le même temps la vulnérabilité aux évolutions à long terme du climat.

En Afrique de l'Ouest, un don de 900 000 dollars appuie l'élaboration de politiques et stratégies locales en vue d'aider des communautés, au Sénégal, en Sierra Leone et en Mauritanie, à prendre davantage en main la gestion de leurs propres ressources côtières et marines.

À Madagascar, un don de 1,3 million de dollars appuie le renforcement des capacités nationales pour lutter efficacement contre le changement climatique via la modélisation des risques cycloniques présents et futurs, la mise au point de codes de construction para-cycloniques, et l'amélioration des capacités d'intervention.

Un don de 75 000 dollars aide les autorités du Bangladesh à déterminer en quoi le changement climatique risque d'influencer l'intensité, l'ampleur, la durée, la fréquence et le déroulement des futures inondations et les risques consécutifs pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

octobre 2008, elle a négocié un produit de gestion des risques climatiques conçu pour aider le Malawi à se protéger du risque de sécheresse grave. Le Malawi est victime de sécheresses chroniques qui réduisent les rendements agricoles, diminuent les revenus des agriculteurs et créent des passifs éventuels pour les autorités. Le dérivé climatique est une option sur l'indice des précipitations qui associe la pluviosité à la production nationale de maïs. Si les précipitations sont inférieures à un niveau donné durant la période concernée (d'octobre à mai), l'indice indiquera le montant de la perte de production de maïs projetée. Le montant maximal du contrat est de 5 millions de

dollars. Durant la saison 2008–2009, quelque 2 600 agriculteurs ont été couverts pour une somme assurée de 2,5 millions de dollars.

Un autre exemple d'assurance des récoltes contre le risque climatique est celui du Programme centre-américain de gestion des risques climatiques qui a été mis sur pied au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua. Pour l'heure, il opère uniquement au Nicaragua, où 2 500 hectares de cultures d'exportation d'une valeur de 41,6 millions de dollars ont été assurés en 2008. En Thaïlande, ce type d'assurance est proposé à titre pilote à

Encadré 5 — Intensification de l'aide à l'adaptation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Tunisie : Deuxième projet d'investissement dans le secteur de l'eau (2009) : ce projet a pour objectifs de moderniser l'irrigation, d'investir dans la surveillance des eaux (de surface et souterraines, en termes de quantité et de qualité), d'associer le contrôle de la qualité des sols et de l'eau, de promouvoir l'autoréglementation de la consommation d'eau souterraine dans les communautés afin de parer au risque d'une pénurie croissante d'eau résultant du changement climatique.

Maroc : Projet de modernisation de l'agriculture irriguée à Oum er Rbia (2010) : ce projet a pour objectif de développement d'aider les agriculteurs du bassin d'Oum Er Rbia y participant à faire face aux déficits hydriques, présents et futurs, en améliorant la productivité et la viabilité écologique de leur consommation d'eau. Il est conçu pour traiter les deux catégories de risques auxquels ceux-ci sont confrontés : hydrologiques et commerciaux. Le projet sera réalisé dans les secteurs d'irrigation de Tadla, Doukkala et Haouz, dans le bassin d'Oum er Rbia. Ces secteurs ont été sélectionnés dans le cadre des études de faisabilité du projet, sur la base de critères techniques et socioéconomiques et en fonction de l'intérêt des agriculteurs. Le projet portera sur une superficie d'environ 20 000 ha et concernera 8 000 agriculteurs. Il comporte trois volets : 1) améliorer le service d'irrigation ; 2) favoriser l'accès des agriculteurs à la technologie, aux financements et aux marchés ; et 3) aider les organismes d'exécution à gérer et superviser le projet.

Maroc : Intégration du changement climatique dans la planification du développement et la prévention des catastrophes afin d'augmenter la résistance des secteurs de l'agriculture et de l'eau (2010) : le projet aidera le gouvernement marocain à intégrer le changement climatique dans le processus national de planification du développement. Il a pour objectifs spécifiques : a) de mieux faire comprendre les conséquences du changement climatique sur la planification stratégique globale du développement ; et b) de renforcer la résistance des secteurs clés du développement (l'agriculture et l'eau) au changement climatique par le renforcement de la capacité institutionnelle, la gestion du savoir, et la mise en œuvre de mesures pilotes innovantes d'adaptation au changement climatique et de gestion des catastrophes afin de réduire la vulnérabilité des populations rurales pauvres.

Yémen : Adaptation au changement climatique par l'utilisation des ressources de l'agrobiodiversité dans les hautes terres pluviales (2010) : Améliorer les stratégies d'adaptation au changement climatique pour les agriculteurs tributaires de l'agriculture pluviale dans les hautes terres yéménites par la conservation et l'utilisation de la biodiversité utile à l'agriculture (notamment les races animales locales et les races sauvages apparentées) et du savoir traditionnel qui lui est associé.

Yémen : Gestion intégrée des zones côtières (2011) : ce projet a pour objectif d'aider les communautés côtières à s'adapter aux retombées du changement climatique par le renforcement des institutions, la gestion des connaissances et l'application à titre de démonstration du Décret national sur la gestion intégrée des zones côtières à l'échelon national et local.

400 agriculteurs, pour une somme assurée totale de 300 000 dollars. D'autres projets fondés sur l'excédent ou le déficit de précipitations sont en élaboration au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal. D'autres applications éventuelles de l'assurance indicielle sont à l'étude en Indonésie, au Burkina Faso, au Bangladesh et en Jamaïque. Les projets pilotes sont associés aux crédits agricoles et visent à renforcer le financement, les chaînes d'approvisionnement et la rentabilité agricoles.

L'assurance : un outil pour réduire les risques climatiques.

Le Groupe de la Banque mondiale a aidé les autorités indiennes à mettre sur pied le Weather Based Crop Insurance Scheme (WBCIS). Ce dispositif d'assurance climatique protège les agriculteurs des retombées de certains phénomènes naturels défavorables (déficits ou excédents de précipitations, basses températures). En Inde, plus de 600 000 agriculteurs ont souscrit une assurance climatique sur leurs récoltes en 2007. Le programme s'inspire de projets pilotes de faible ampleur conduits depuis 2003 dans le pays avec l'assistance technique de la Banque mondiale.

Appui à de nouveaux instruments de financement des mesures d'adaptation

Conscient de l'importance cruciale de l'adaptation pour les pays en développement, le Groupe de la Banque mondiale a été flatté par l'invitation qui lui a été faite par la 13^e Conférence des Parties à la CCNUCC de faire office d'administrateur du Fonds pour l'adaptation. Le Groupe de la Banque mondiale et la Conférence des Parties agissant comme réunion des parties au Protocole de Kyoto (CMP) ont récemment achevé de mettre la touche finale aux modalités juridiques qui permettront à la Banque mondiale d'exercer cette fonction financière, en vertu de laquelle elle monétisera les unités de réduction certifiée des émissions (URCE) allouées au Fonds.

La mise en place du Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques dans le cadre des Fonds d'investissements climatiques (voir plus loin), en concertation avec le Conseil

du Fonds pour l'adaptation et avec l'appui de ce dernier, a déjà insufflé un nouvel élan aux échanges avec les pays en développement en ce qui concerne l'assistance à leurs programmes et projets d'adaptation, et devrait sensiblement augmenter et intensifier l'aide du Groupe de la Banque mondiale à ces activités.

Envisager de nouveaux partenariats et mécanismes pour appuyer les mesures de protection des forêts et de lutte contre le changement climatique

Les forêts constituent une source essentielle de revenus dans les pays en développement, et d'importants puits de carbone ; il n'existait pourtant pas d'incitations internationales à l'entretien de ces puits. Le Groupe de la Banque s'est attaché à rechercher des moyens et des partenariats en vue de fournir ces incitations et de motiver les investissements dans des opérations destinées à réduire les émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD). De nombreux partenaires, dont le Programme ONU-REDD et The Nature Conservancy, ont uni leurs efforts pour appréhender le potentiel des REDD, de même que les obstacles et les mesures nécessaires. Le Programme d'investissement pour la forêt et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier décrits à l'encadré 6 sont des projets complémentaires de premier plan qui ont pour ambition de renforcer les liens entre la gestion durable des forêts, l'amélioration des moyens de subsistance et le climat.

Le Groupe de la Banque mondiale appuie également, en partenariat avec l'Union mondiale pour la nature (UICN), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), la mise en place de partenariats forestiers qui serviront de cadre pour créer un lien entre le dialogue international sur les forêts et les priorités et besoins locaux en faisant fond des partenariats et des mécanismes de gestion et de financement des forêts existants. Ce processus, actuellement en cours à titre expérimental au Ghana, au Guatemala et au Mozambique,

établirait des réseaux au travers desquels les politiques et stratégies nationales en matière de changement climatique pourraient être débattues et élaborées de manière participative (et donc plus durable), et qui permettrait, à terme, de lier les processus nationaux à des débats internationaux.

Élargissement du portefeuille de projets de rendement énergétique et d'énergies renouvelables

Depuis 2003, les financements destinés aux projets de rendement énergétique et d'énergies renouvelables ont considérablement augmenté. Au cours de l'exercice 2008, ils ont représenté (grands projets hydroélectriques compris) plus de 2,6 milliards de dollars (graphique 1), soit 30 % environ du portefeuille de projets énergétiques de la Banque mondiale. Les nouveaux investissements dans l'énergie renouvelable et le rendement énergétique progressent à un rythme supérieur

à 20 % par an, chiffre qui devrait s'établir à 30 % au cours des trois prochaines années.

Les résultats concernant l'exercice en cours (qui s'achève le 30 juin 2009) ne sont pas encore définitifs. Au cours de la première moitié de l'exercice, la Société financière internationale (IFC) a enregistré un montant record d'investissements dans ces deux domaines énergétiques : 11 projets évalués à plus de 1,6 milliard de dollars ont été approuvés, qu'elle financera à hauteur de plus de 260 millions de dollars, dont le premier grand parc éolien de Bulgarie. Les premiers exemples de la stratégie d'investissement dans l'énergie solaire de l'IFC se sont concrétisés durant l'exercice ; celle-ci tient compte du potentiel d'investissement sur l'ensemble de la chaîne de valeur, comme le montrent les projets portant sur les équipements et la fabrication solaires en Russie et en Chine (encadré 7).

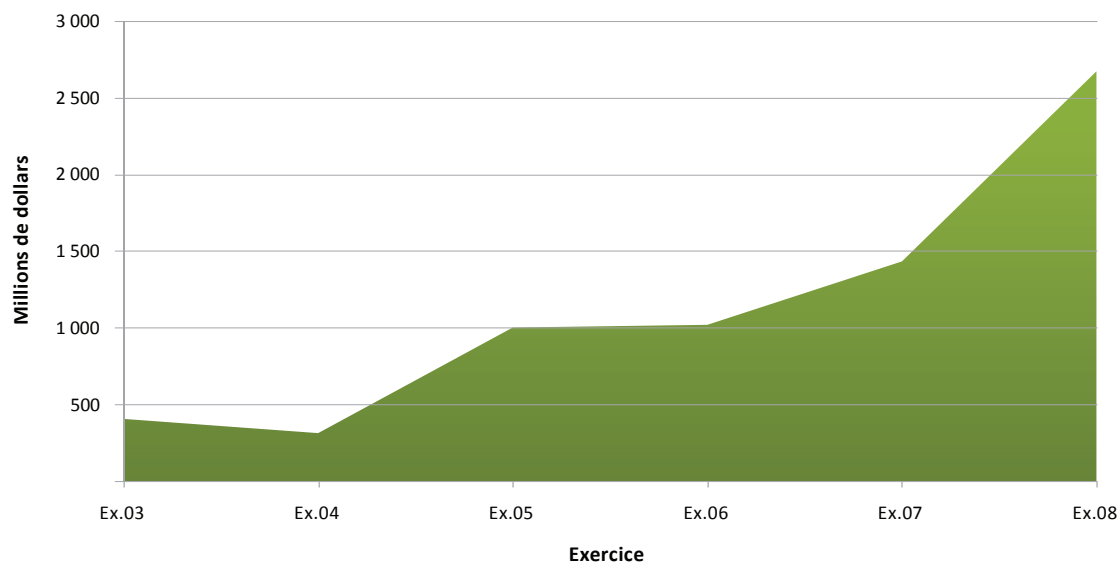
L'IFC a également travaillé en partenariat avec le FEM pour renforcer les intermédiaires et les marchés financiers dans

Encadré 6 — Activités visant à reconnaître et à protéger la valeur des forêts pour les populations et pour la planète

Le Programme d'investissement pour la forêt (FIP), proposé dans le cadre des Fonds d'investissements climatiques, vise à financer des investissements de transformation pour lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts en mettant l'accent sur la gestion forestière durable. Les interventions pourraient couvrir l'élaboration d'incitations à la gestion durable des forêts pour les communautés locales et les groupes autochtones, telles que la certification, l'amélioration de la capacité institutionnelle, le renforcement de la gouvernance du secteur forestier et le développement de l'information, et des investissements complémentaires dans des programmes concernant d'autres secteurs (agriculture, infrastructure, etc.) de manière à y intégrer des dispositions concernant la protection des forêts. Le FIP a organisé trois réunions de conception multipartites ; ce processus touche à son terme, après quoi le programme sera prêt à recevoir des engagements de financement.

Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), lancé à la CoP13, à Bali, en décembre 2007, est entré en opération en juin 2008. Il renforce les capacités des pays en développement des régions tropicales et subtropicales à réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts et à tirer parti de tout système futur d'incitation à l'exécution d'activités de REDD. Dans certains de ces pays et dans le cadre de programmes spécifiques de réduction des émissions prenant pour cible les facteurs déterminants du déboisement et de la dégradation des forêts, le FCPF contribuera également à diminuer le taux de déboisement et de dégradation des forêts en offrant une prime par tonne d'émission de carbone évitée. Dans un premier temps, 25 pays (10 en Afrique, 10 en Amérique latine, et 5 en Asie et dans le Pacifique Sud) ont été retenus pour faire partie du programme, mais compte tenu de la forte demande, 12 autres y ont été admis à la réunion de mars 2009 qui s'est tenue au Panama. Le partenariat se compose désormais de 37 pays en développement, 13 bailleurs de fonds s'étant fermement engagés à apporter 158 millions de dollars. Il compte six observateurs issus des populations tributaires des forêts, d'ONG et d'organisations internationales. Pour sa part, le Groupe de la Banque mondiale fait fonction de parrain et d'administrateur, assure les services de secrétariat et préside le Comité des participants.

Graphique 1 — Financements de la Banque mondiale aux projets d'énergies renouvelables et de rendement énergétique — Exercices 2003–08



Encadré 7 — Activités saillantes de l'IFC durant l'exercice 2009

Durant l'exercice, l'IFC a investi un montant record dans les projets d'énergies renouvelables, tous financés sur ses propres fonds, sans aide des bailleurs de fonds. On citera notamment :

- Le tout premier parc éolien financé dans le cadre d'un projet au Chili, d'un montant de 61,5 millions de dollars pour 46 MW.
- 45 millions de dollars pour des cellules photovoltaïques en couche mince en Chine, pour une production annuelle de 60 MW environ.
- 82 millions de dollars à une entreprise de géothermie aux Philippines, aux fins d'augmenter la production et d'améliorer le rendement des opérations.
- 55 millions d'euros pour un parc éolien de 135 MW en Turquie.
- Un investissement en Russie pour les matériaux nécessaires aux cellules photovoltaïques.

Par ailleurs, l'IFC a conduit des opérations financées par les bailleurs de fonds pour mettre sur pied des projets pré-commerciaux plus risqués :

- Un programme de commercialisation de l'énergie éolienne au Mexique, avec l'aide du Fonds pour les technologies propres
- Un projet de générateur photovoltaïque raccordé au réseau en Inde

le but de consolider la capacité d'investissement en faveur de l'énergie durable. Des programmes de cette nature sont désormais opérationnels dans huit pays, dans lesquels l'IFC a engagé plus de 400 millions de dollars. La Société s'emploie à développer les opérations qu'elle mène avec des intermédiaires financiers de manière à porter le montant de ses nouveaux investissements à 500 millions de dollars annuels, et à financer ainsi les prêts de ses banques partenaires pour plus du double de cette somme.

La Banque mondiale a apporté un soutien actif aux projets d'énergies renouvelables et de rendement énergétique dans divers secteurs par le biais des financements de la BIRD/IDA, des opérations de finance du carbone (voir plus loin la partie consacrée à ce sujet), et en partenariat avec le FEM. Quatre nouveaux projets d'énergie renouvelable totalisant plus de 135 millions de dollars ont démarré en Argentine, au Mali, en Ouganda et aux Philippines. Les financements apportés par l'IDA dans le domaine du rendement énergétique se sont élevés à quelque 40 millions de dollars, six projets ayant été approuvés dans les régions Afrique, Europe de l'Est et Asie centrale, et Amérique latine. Le projet de navigation et de complexe hydroélectrique du Jiangxi Shihutang en Chine a contribué, à lui seul, pour plus de 90 millions de dollars à l'exploitation de l'hydroélectricité renouvelable. Le projet d'agriculture biologique dans le secteur agricole chinois a également eu des effets positifs en termes d'atténuation, la récupération du biogaz pour fournir du combustible domestique se chiffrant à plus de 100 millions de dollars. Dans le secteur urbain, un projet de développement municipal a été approuvé en Macédoine, qui vise à améliorer le rendement énergétique des municipalités dans le pays.

La Banque mondiale a travaillé en étroite coopération avec l'ONUDI, le PNUD et le Secrétariat du FEM à la préparation du Programme énergétique ouest-africain. Dans ce cadre, elle a pris la tête des opérations d'élaboration et de mise en œuvre de projets de transport écologiquement viable au Nigéria et au Burkina Faso, et de projets d'éclairage à haut rendement énergétique au Togo, au Bénin et au Burundi. En Ouganda, le Groupe de la Banque mondiale a collaboré avec le FEM au financement d'un nouveau projet d'énergie

renouvelable à hauteur de 76 millions de dollars, projet qui visait dans le même temps à développer l'accès à l'énergie dans les zones rurales.

Le projet de villes économes en énergie a été lancé en octobre 2008 par le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) mené conjointement par le PNUD et la Banque mondiale afin d'encourager les villes des pays en développement à adopter des programmes de rendement énergétique et à planifier l'utilisation durable de l'énergie. Il s'agit d'un programme souple, intersectoriel, motivé par la demande, qui définit et applique des méthodes innovantes pour améliorer l'efficacité énergétique des services municipaux et réduire les coûts et les retombées écologiques de la consommation d'énergie. Il élabore des outils d'analyse et de planification qu'il met à la disposition des municipalités pour les aider à définir et à hiérarchiser des interventions en matière de rendement énergétique ; il encourage les villes à engager des opérations dans ce domaine en leur accordant des dons de faible montant afin de tester de nouvelles méthodes et de diffuser les bonnes pratiques ; enfin, il contribue à la mise en place d'investissements de grande envergure dans l'efficacité énergétique urbaine en aidant les services opérationnels de la Banque mondiale à définir, monter et financer les programmes de rendement énergétique urbain.

L'encadré 8 décrit plusieurs nouveaux projets du Groupe de la Banque mondiale à l'appui de l'innovation et de la commercialisation technologiques.

Élargir le rayon d'action des marchés du carbone

Les opérations de financement du carbone de la Banque mondiale offrent un moyen de mobiliser de nouveaux investissements privés et publics dans des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'atténuer les effets du changement climatique tout en favorisant le développement durable. La Banque gère actuellement 10 fonds carbone totalisant plus de 2 milliards de dollars. Malgré les incertitudes entourant l'avenir des marchés internationaux des crédits

Encadré 8 — Appui à l'innovation technologique

Avec l'aide du Fonds pour l'environnement mondial, l'IFC a organisé la première réunion du Fonds pour la Terre, un nouveau mécanisme destiné aux projets innovants ayant des effets bénéfiques sur l'évolution climatique et sur d'autres aspects écologiques. Le Fonds est doté au départ d'une somme de 60 millions de dollars.

L'IFC a annoncé qu'elle affecterait ses ressources à des investissements dans les technologies propres en phase initiale de développement ; des directives opérationnelles et des critères d'admissibilité sont en élaboration.

Sur la base d'une analyse des obstacles et des lacunes en matière de commercialisation de technologies énergétiques avancées dans les pays en développement, elle a proposé trois instruments ciblés, correspondant respectivement aux politiques et à la réglementation, aux marchés et aux technologies, et aux entreprises, qui font actuellement l'objet de discussions avec le FEM :

1. Le Programme d'appui aux politiques de technologie (TPSP) qui répondra à la demande des pays clients par un soutien destiné à accélérer la commercialisation et le déploiement de technologies énergétiques avancées adaptées à la situation locale.
2. Le Programme d'innovation en matière d'énergies avancées (AEIP), qui apportera des financements pour permettre aux pays en développement de développer l'infrastructure de commercialisation et de tirer ainsi profit de l'évolution des technologies dans le domaine énergétique.
3. Le mécanisme d'innovation en matière de technologies énergétiques (ETIF), qui financera des services de conseil et d'incubation aux entreprises et apportera des capitaux d'amorçage pour soutenir les entreprises impliquées dans l'innovation dans le domaine des technologies énergétiques avancées.

Le Groupe de la Banque mondiale intensifie par ailleurs son aide aux nouvelles technologies agricoles destinées à améliorer la productivité dans des conditions de contrainte hydrique et des conditions climatiques défavorables, et a augmenté à cette fin l'attribution de fonds du CGIAR et le financement de projets d'innovation agricole.

carbone, neuf projets de financement carbone estimés à plus de 100 millions de dollars ont été signés ces dix derniers mois. Ils couvrent divers secteurs, dont ceux du rendement énergétique, de la gestion des déchets solides et de la réhabilitation des zones humides, et plusieurs pays, à savoir le Brésil, la Chine, l'Indonésie, la Jordanie, le Pakistan, les Philippines, la Russie, le Sénégal et Trinité-et-Tobago. L'une des composantes du projet de réhabilitation des terres humides et de stockage du carbone à Trinité-et-Tobago finance des opérations de boisement et de reboisement.

L'IFC a engagé 135 millions de dollars pour le compte du gouvernement néerlandais pour l'achat de crédits d'émissions de projets admissibles au titre du programme MDP/MOC. À ce stade, elle a conclu 12 transactions portant sur l'achat de réductions d'émissions de plus de 40 projets d'énergie renouvelable (parcs éoliens, petite énergie hydraulique), ainsi qu'à des opérations de récupération du méthane produit par les décharges, du méthane houiller et des gaz industriels.

La mise en œuvre de deux nouveaux dispositifs carbone qui expérimentent de nouvelles approches et élargissent les marchés du carbone existants a considérablement progressé (tableau 1).

Lutter contre le changement climatique en appuyant les politiques de développement

Une caractéristique notable des activités de la Banque mondiale qui font appel aux instruments de prêts classiques (BIRD et IDA) est le recours croissant à ses opérations de politique de développement (aide budgétaire) pour augmenter les financements accordés aux pays (ou aux États) à l'appui de leurs interventions prioritaires dans le domaine du changement climatique. Le prêt au secteur de l'énergie marocain (exercice 2007) et l'opération de prêt à l'appui de politiques de développement de l'Himachal Pradesh, dans le

Tableau 1 — Nouveaux partenariats pour le carbone

<i>Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)</i>	<i>Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone (CPF)</i>
Réductions des émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD)	Interventions programmatiques et sectorielles en matière de financement carbone
• Entrée en opération en juin 2008 • Objectifs : Renforcement des capacités et mobilisation de l'investissement du secteur privé à l'appui de l'amplification du programme • Caractéristiques : – 37 pays participants au REDD (dont 12 ont soumis des fiches d'idées sur les plans de préparation) – Montant visé pour le Fonds de préparation : 185 millions de dollars – Montant actuel des engagements des bailleurs de fonds : 107 millions de dollars – Aide financière apportée à une vingtaine de pays – Guyana, Indonésie, Panama : les trois premiers pays ayant présenté des projets de plans de préparation	• Objectifs – Cibler les émissions à long terme – Augmenter le financement des investissements dans les projets visant à réduire les émissions de carbone – Appuyer les interventions stratégiques, génératrices de transformations, dans le développement du secteur électrique, du rendement énergétique, du torchage de gaz, du transport, du développement urbain, etc. • Caractéristiques – Fondé sur des programmes plutôt que des projets individuels – Partenariats entre vendeurs et acheteurs – Stimule la demande et l'offre sur les marchés incertains – Montant visé : première tranche de 350 millions d'euros • Le premier organisme participant d'un pays en développement vient du Maroc ; des négociations sont en cours avec des organismes indonésiens, vietnamiens et chinois.

Nord de l'Inde (exercice 2008), sont deux opérations innovantes qui comportaient toutes deux des composantes visant à promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable. L'intervention conduite dans l'Himachal Pradesh a aidé les autorités de l'État à renforcer leurs capacités en vue d'adopter des stratégies d'adaptation face à la fonte glaciaire résultant du changement climatique dans les écosystèmes himalayens. L'opération de politique de développement agricole conduite au Ghana (2008), qui visait simultanément à accroître la productivité agricole et la résistance de l'environnement, a montré comment un pays en développement peut intégrer la gestion du risque climatique et l'adaptation à ce dernier dans

son programme général de croissance économique et de lutte contre la pauvreté.

Le premier prêt de politique de développement consacré au changement climatique, d'un montant de 500 millions de dollars, a été demandé par le Mexique et lui a été accordé en mai 2008. Deux autres prêts à l'appui de politiques de développement dans le secteur de l'environnement ont été approuvés pour ce pays en 2008–09, qui portent en priorité sur les mesures politiques et institutionnelles associées au changement climatique. Le montant spécifiquement alloué à ces composantes s'élève à plus de 325 millions de dollars.

Parmi les exemples récents, l'opération de politique de développement programmatique pour une gestion écologique durable au Brésil, approuvée en mars 2009, a atteint le montant record de 2 milliards de dollars. Elle est destinée à financer des interventions dans le domaine du changement climatique au niveau intersectoriel et dans des secteurs spécifiques, notamment les ressources naturelles, l'eau, l'assainissement et l'énergie. Un autre exemple d'utilisation innovante, axée sur l'environnement, des produits habituels de la Banque mondiale, est le prêt de politique de développement à l'appui de la gestion des déchets solides au Maroc, qui a été approuvé en mars 2009. D'un montant de 100 millions d'euros, il vise à améliorer la gouvernance du secteur et sa viabilité financière au travers d'un mécanisme d'incitations fondées sur les résultats pour les municipalités. Il a également pour objectif d'améliorer la prise en charge des dimensions sociales et environnementales, et d'établir une structure pour la vente de 7 à 10 millions de tCo2eq de crédits carbone avec un courtier local (le Fonds de l'équipement communal). Il s'agit du premier prêt à l'appui de réformes de la Banque mondiale qui favorise l'accès au marché du carbone.

Cet ensemble de prêts représente une nouvelle génération d'instruments de financement du développement durable qui sont en mesure d'apporter des fonds considérables « en gros » pour aider les pays en développement à mettre en œuvre leurs priorités en matière de politiques, d'institutions et d'investissement.

Lever des capitaux sur les marchés financiers

Les « obligations vertes » constituent une autre utilisation innovante des ressources de la Banque mondiale à l'appui des mesures en matière de climat. La Banque les a lancées pour lever sur les marchés financiers de nouveaux fonds destinés aux projets ou programmes d'appui aux opérations visant à diminuer les émissions de carbone et à renforcer la résistance au changement climatique dans les pays clients. La première émission d'obligations vertes a eu lieu en novembre 2008. Libellée en couronnes suédoises

(SEK), elle a atteint un montant total de 2,325 milliards de SEK, les obligations étant assorties d'une échéance de six ans. La deuxième émission a été effectuée en avril 2009 pour l'État de Californie, qui a ainsi levé 300 millions de dollars.

Augmentation de l'aide destinée aux opérations conduites par les pays avec les Fonds d'investissements climatiques

Approuvés en juillet 2008, les Fonds d'investissements climatiques sont une opération menée en collaboration par les banques multilatérales de développement et les pays pour combler les déficits de financement et de connaissances en attendant que soit adopté un nouvel accord mondial sur le changement climatique. Les FIC, gouvernés par une représentation équilibrée de bailleurs de fonds et de pays bénéficiaires, se composent du Fonds pour les technologies propres (FTP) et du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF). Le montant des engagements s'élève à plus de 6 milliards de dollars sous forme de financements très concessionnels (équivalant à 3 milliards de dons environ). Les banques multilatérales de développement, en association avec les pays partenaires, ont mis ces nouveaux instruments en place en quelques mois. Des projets d'investissements d'un montant de plus d'un milliard de dollars au titre du FTP ont été avalisés pour trois pays (Égypte, Mexique et Turquie) et deux projets ont été approuvés en Turquie et au Mexique (graphique 2). Le développement de la note conceptuelle portant sur le premier programme régional (à l'appui d'une centrale d'énergie solaire concentrée d'un mégawatt dans huit pays de la région MENA, la Cisjordanie et Gaza) a été recommandé. Plusieurs autres pays préparent des programmes d'investissement.

S'agissant du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF), on trouvera une brève description de ses programmes à l'encadré 9. Neuf pays pilotes ont été sélectionnés et invités à participer au Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques. Huit d'entre eux ont déjà accepté cette invitation.

Graphique 2 — Un démarrage en trombe pour le Fonds pour les technologies propres

Le Fonds pour les technologies propres (FTP) en action :

Trois programmes d'investissements ont été approuvés : d'un montant total de plus de 1 milliard de dollars, ils ont mobilisé plus de 10 milliards de dollars

Mexique

Rendement énergétique — Programme de remplacement des ampoules et des appareils électriques à mauvais rendement énergétique ; réductions d'émissions escomptées de 4 millions de tonnes de CO₂ par an

Transport urbain — 20 couloirs réservés à des autobus à faibles émissions de carbone

Énergies renouvelables

Apport prévu du FTP : 500 millions de dollars « Montant mobilisé »
6,2 milliards de dollars

Turquie

Énergies renouvelables — Mettre en œuvre une gestion « intelligente » du réseau électrique et de systèmes de contrôle à l'appui de l'intégration à grande échelle de l'énergie éolienne

Énergies renouvelables et rendement énergétique — Favoriser le développement du secteur privé par des lignes de crédit aux banques de développement locales

Apport prévu du FTP : 250 millions de dollars « Montant mobilisé »
2,1 milliards de dollars

Égypte

Énergie éolienne — de <1 000 MW à 2 500 MW d'électricité éolienne

Transport urbain — Six couloirs réservés aux autobus et cinq lignes de métro léger

Apport prévu du FTP : 300 millions de dollars « Montant mobilisé »
1,9 milliard de dollars

Encadré 9 — Fonds climatique d'investissement stratégique

Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques (PPCR). Ce programme aide les pays en développement les plus vulnérables à rechercher des moyens pratiques de mieux intégrer la résistance au changement climatique dans la planification et l'élaboration des budgets liés au développement. Il s'appuie sur les Plans d'action nationaux d'adaptation et livre des enseignements pour sa transposition à plus grande échelle. Ses principaux instruments sont les dons. Les neuf pays et deux régions retenus ont été choisis sur avis d'un groupe d'experts indépendants qui a examiné a) des critères transparents de vulnérabilité ; b) l'état de préparation des pays et leur aptitude à se doter de plans de développement capables de supporter l'épreuve du changement climatique, et c) la répartition des pays entre les régions et les catégories de risques climatiques. Les pays qui ont accepté l'invitation à participer au programme sont le Bangladesh, la Bolivie, le Cambodge, le Mozambique, le Népal, le Niger, le Tadjikistan et la Zambie. Le Yémen a été invité à y participer. Deux programmes régionaux ont été mis sur pied dans la région des Caraïbes et dans celle du Pacifique Sud.

Programme d'investissement pour la forêt (FIP). Le FIP finance des investissements visant à réduire les émissions de GES résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement. Le programme est en phase finale de conception.

Programme de développement accéléré des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP). Le SREP démontre la viabilité économique, sociale et écologique des méthodes de développement sobres en carbone dans le secteur énergétique en créant de nouveaux débouchés économiques et en améliorant l'accès à l'énergie par l'utilisation des énergies renouvelables. Le programme a été approuvé par le Comité du fonds de fiducie en mai 2009.

SAVOIR ET CAPACITÉ

Compte tenu de l'incertitude accrue quant aux retombées du changement et de la variabilité climatiques et aux mesures appropriées pour y faire face, il est indispensable de consolider la base de connaissances nécessaire à une politique climatique à tous les niveaux pertinents, et d'y faire appel pour éclairer la prise de décision. Le Groupe de la Banque a rapidement intensifié ses travaux analytiques dans les différents secteurs, domaines, pays et régions, ainsi qu'à l'échelon mondial, en faisant une place privilégiée à l'adaptation, domaine dans lequel le déficit de connaissances est particulièrement sensible. On trouvera ci-après plusieurs des enseignements dégagés du riche corpus d'opérations conduites en vue d'aider les pays clients à évaluer les liens entre le changement climatique et le développement et de guider le processus de négociations internationales.

Consolidation de la base de connaissances

L'édition 2010 de la publication phare du Groupe de la Banque mondiale, le Rapport sur le développement dans le monde, porte sur le développement dans le contexte d'un climat en évolution. Elle s'intéresse en particulier aux implications du changement climatique pour le développement et aux politiques de développement intégrant la dimension climatique nécessaires pour relever les défis de l'adaptation et de l'atténuation et exploiter les nouveaux paysages concurrentiels créés par ce changement. Elle pose pour fondement la nécessité impérative de trouver une solution adaptée, réalisable et équitable au changement climatique qui réponde aux besoins et aux inquiétudes des pays en développement.

Le rapport a pour autre thème fondamental l'économie de l'adaptation. Il devrait définir les coûts des mesures d'adaptation à l'échelle mondiale, lesquels seront validés et précisés par des études portant sur des pays particuliers. Ces estimations seront disponibles avant la fin de juillet 2009 ; les résultats préliminaires ont fait l'objet d'une discussion durant les négociations de Bonn en juin 2009.



La place centrale de l'adaptation dans les programmes de la Banque mondiale transparaît dans une série d'études sectorielles et régionales de premier plan. Un rapport sur « l'adaptation dans le domaine de l'agriculture » a été achevé en début d'année, et une étude sur « l'eau et l'adaptation au changement climatique : conséquences sur l'investissement et la conception des projets » est en phase finale de rédaction. Les travaux en cours portent sur une analyse actualisée des connaissances en matière de fixation du carbone, des méthodes de pointe et des technologies nouvelles qui remédient aux obstacles à l'échange de crédits du carbone fixé par les sols : forte variabilité, mauvaise traçabilité, et inconstance. Ils visent également à élaborer un modèle de zone agro-économique doté d'une interface économique pour évaluer les retombées du changement climatique sur les systèmes agricoles. À l'occasion du Congrès de l'UICN, la Banque mondiale a lancé une nouvelle publication intitulée « Biodiversité, changement climatique et adaptation ». Ce rapport passe en revue l'ensemble du portefeuille de projets consacrés à la biodiversité, en insistant sur la façon dont les opérations bénéfiques au premier chef à la biodiversité peuvent également concourir à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ce dernier.

Une étude sur « l'adaptation financière et institutionnelle au changement climatique dans le secteur forestier » est en cours dans quatre pays où les forêts constituent (ou pourraient constituer) une composante essentielle des stratégies d'adaptation rurales. Il s'agit de définir les modalités financières et institutionnelles à l'appui d'une exploitation et d'une gestion forestières qui favoriseraient l'adaptation au changement climatique, en examinant le rôle des forêts dans cette adaptation et en mettant l'accent sur l'amélioration des moyens de subsistance des communautés rurales concernées. Un programme en cours sur les dimensions sociales du changement climatique comprend des études sur l'équité et la vulnérabilité, des ateliers visant à réunir les différents avis et points de vue, et une série d'opérations ciblées d'information. L'encadré 10 présente les principales activités conduites au niveau régional.

Sur le plan de l'atténuation, les travaux analytiques portent sur l'accélération de l'innovation dans le domaine

des technologies propres, le transport et le changement climatique, les retombées économiques, sociales et distributionnelles des mesures adoptées, et l'aide apportée aux pays pour évaluer les créneaux et stratégies de croissance sobre en carbone. Dans ce dernier domaine, des études sont en cours pour le Mexique, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie et, dernière en date, la Pologne. Elles sont conduites en étroite collaboration avec les autorités, organismes et intervenants locaux de chacun de ces pays, et visent à répondre aux besoins et priorités particuliers de ces derniers. Toutes les études comportent une analyse du rendement énergétique des applications d'utilisation finale, du secteur énergétique, des transports, de l'utilisation des sols, et de la bioénergie, complétée par des conseils sur les solutions pratiques prioritaires. Les principaux résultats devraient être livrés au second semestre 2009, et les opérations de diffusion commencer dans la foulée. Depuis plusieurs années, le Groupe de la Banque mondiale publie un rapport réputé sur l'état et les tendances du marché du carbone. L'édition 2009 a été diffusée à l'occasion de la manifestation CarbonExpo, à la fin du mois de mai.

Élaborer de nouveaux instruments et renforcer les capacités

Le Groupe de la Banque mondiale fait appel à de nombreuses méthodes et instruments analytiques pour guider le dialogue sur les politiques et les prêts à l'échelon des projets, des secteurs et des pays. Il travaille en outre en étroite collaboration avec les pays clients pour éclairer et appuyer l'élaboration et la planification des politiques de développement nationales, sectorielles et locales, et pour apporter une assistance similaire à ses clients du secteur privé.

Ces travaux s'adressent à différents publics. Ils comportent par exemple une série de Notes sur la politique en matière de changement climatique qui a pour objet de récapituler les bonnes pratiques et les résultats déterminants en matière de politique économique, d'égalité des sexes, de réforme de la gouvernance et du secteur public, de pauvreté, et de commerce. Une série de notes d'orientation est en cours de publication,

qui est destinée aux intervenants dans les projets et porte sur la validation climatique et l'adaptation au niveau des projets. Ces notes s'intéressent surtout aux secteurs de la gestion agricole et des ressources naturelles, et font la synthèse des enseignements dégagés de l'expérience acquise à ce stade par le Groupe dans le cadre des projets d'adaptation.

Le Groupe de la Banque mondiale met également en place un outil de gestion particulièrement conçu pour ses

propres opérations, l'outil de sélection (ADAPT). Il s'agit d'un logiciel destiné à évaluer la sensibilité éventuelle des projets de développement au changement climatique. Plusieurs opérations sont en cours à l'appui de la diffusion des connaissances acquises et des instruments. La Banque mondiale élabore actuellement, en collaboration avec le PNUD et d'autres organismes de l'ONU, un « portail du changement climatique » qui présentera des informations relatives au climat et des données socioéconomiques.

Encadré 10 — Études régionales du Groupe de la Banque mondiale sur les effets du changement climatique et les stratégies de lutte contre ce dernier

La Banque mondiale a uni ses efforts à ceux des autorités de pays en développement et d'instituts de recherche pour réaliser une vaste série d'études régionales sur les retombées du changement climatique et les stratégies visant à renforcer la résistance à ce changement. On citera les suivantes :

- Pour l'**Afrique**, une étude analytique intitulée : « Le changement climatique et l'eau en Afrique : quelles implications opérationnelles ? » examine les conséquences économiques du changement climatique et les coûts et avantages et de l'adaptation en Éthiopie, au Soudan, au Mozambique, en Afrique du Sud et au Ghana ; les retombées du changement climatique sur les petites exploitations agricoles au Kenya et le potentiel de l'agriculture en matière de fixation du carbone ; et l'effet du changement climatique sur l'érosion côtière et la gestion des zones côtières, au Sénégal en particulier.
 - En ce qui concerne l'**Europe et l'Asie centrale**, la Banque mondiale a mené à terme une vaste étude sur « l'adaptation au changement climatique en Europe et en Asie centrale » et lancé dans la foulée le « Programme pilote sur l'adaptation nationale au changement climatique », qui a pour objet d'aider les pays à appréhender les conséquences diverses et probables de la variabilité et du changement du climat sur les sous-secteurs vulnérables des sous-régions sensibles, et de définir d'éventuelles méthodes d'adaptation visant à atténuer ces effets et présentant un bon rapport coût-efficacité.
 - La région **Amérique latine et Caraïbes** a publié un rapport de premier plan, « Sobriété en carbone, croissance élevée, s'adapter au changement climatique et lutter contre lui en Amérique latine et dans les Caraïbes », ainsi qu'une étude novatrice sur les conséquences sociales de ce changement.
 - Dans la région **Asie de l'Est et Pacifique**, une étude régionale portant sur « Les répercussions du changement climatique et l'adaptation à ce dernier dans les villes côtières asiatiques » est actuellement conduite avec la Banque asiatique de développement (BAD).
 - La **Région Asie du Sud** a récemment achevé une étude sur « les retombées du changement climatique dans les zones victimes de la sécheresse et d'inondations en Inde ». Elle en a réalisé une autre qui porte sur les implications de ce changement en termes de sécurité alimentaire et sur les stratégies d'adaptation pour le Bangladesh ; elle participe enfin à une étude régionale sur l'adaptation des villes côtières.
 - Dans la **Région Moyen-Orient et Afrique du Nord**, des études ont été engagées, qui couvrent plusieurs pays et des questions diverses. Ainsi, l'étude « Effets économiques et sociaux du changement climatique sur l'agriculture au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : analyse régionale » vise à mieux comprendre les retombées régionales de ce changement sur l'agriculture dans le but d'améliorer la conception des projets d'adaptation et de favoriser leur intégration dans les politiques et programmes sectoriels.
-

On citera parmi les autres activités saillantes la mise au point et l'application d'instruments de comptabilité et d'analyse des GES, en coordination avec d'autres institutions financières multilatérales. S'inspirant des méthodes et des outils déjà développés par d'autres organismes, l'IFC a entrepris en février 2009 de comptabiliser les GES dans plusieurs de ses projets d'investissements du secteur réel. En coordination avec celle-ci, le Groupe de la Banque mondiale va procéder à une analyse des GES dans un nombre restreint de projets conduits dans trois secteurs. Dans le secteur forestier, des méthodes et instruments ont été mis au point pour les projets de boisement et de reboisement et de gestion forestière durable, et sont prêts pour des essais pratiques ; dans celui de l'énergie, les opérations ont privilégié les projets hors réseau et s'étendent maintenant aux projets raccordés au réseau ; enfin, dans le secteur des transports, des études et des projets pilotes sont en cours qui porteront dans un premier temps sur les transports urbains.

Une nouveauté notable a été l'inauguration du Programme d'appui aux infrastructures existantes et nouvelles (INFRA), en avril 2009, qui vise à combler les déficits de financement, de préparation des projets et de capacités dans le domaine de l'infrastructure qui résultent de la crise financière mondiale (www.worldbank.org/infra). Le Groupe de la Banque mondiale prépare à l'intention de ses services des notes d'orientation pour les aider à définir et à exécuter les investissements d'infrastructure (dans le cadre de l'INFRA) ; ces orientations porteront notamment sur la façon d'identifier les projets et les activités au sein des projets qui réduisent la pollution locale et les émissions de GES et/ou augmentent la résistance des investissements d'infrastructure aux variations et au changement climatiques.

Le Programme des indicateurs pour les villes du monde et Metro-Match sont des sites internet par l'intermédiaire desquels le Groupe de la Banque mondiale publie des indicateurs environnementaux, et qui permettent aux villes d'échanger leur savoir et de renforcer leurs capacités. Le Groupe a également mis en place le réseau mondial « Cities and Climate Change » pour fournir des informations et des services de facilitation aux activités municipales en matière de changement climatique, l'accent étant placé sur l'adaptation

dans les villes des pays en développement et sur les opérations exploitant les synergies entre adaptation et atténuation, comme les bâtiments bien isolés à bon rendement énergétique. Un manuel sur l'adaptation au changement climatique destiné aux maires est également en préparation.

Le Groupe de la Banque mondiale aide par ailleurs ses pays clients à répondre aux besoins en évolution du marché mondial du carbone (approches programmatiques, zones urbaines, orientation sectorielle) dans le cadre de l'élaboration du programme Carbon Finance Assist de deuxième génération, qui a été créé pour permettre aux pays en développement et en transition de participer pleinement aux mécanismes souples définis en vertu du Protocole de Kyoto et de bénéficier des avantages en matière de développement durable associés à ce type de projets⁹. Le Groupe de la Banque mondiale organise en outre, en association avec l'International Emissions Trading Association (IETA), Fira Barcelona, et Koelnmesse GmbH—les Carbon Expos annuelles, qui sont des foires commerciales d'échanges mondiaux de crédits de carbone réservées aux professionnels. La dernière a eu lieu le 28 mai 2009.

Un programme de formation, « Climate change for Development professionals », et le programme « Sustainable Development Leadership » ont été lancés pour renforcer les compétences en matière de lutte contre le changement climatique au sein du Groupe de la Banque. Dans ce cadre, de nombreux membres du personnel de la Banque et un nombre grandissant de participants extérieurs (issus notamment d'ONG, des administrations publiques des pays en développement et d'autres institutions) prennent part à des discussions et acquièrent des connaissances concernant les relations entre le développement et le changement climatique. Le Groupe de la Banque mondiale s'efforce aussi de développer la capacité de gestion des risques climatiques dans des pays, organisations et secteurs stratégiques, en particulier l'agriculture et l'eau, la gestion des risques de catastrophe, et le

9. Pour de plus amples informations sur le programme Carbon Finance Assist, veuillez consulter le site suivant : <http://go.worldbank.org/climatechange>

changement climatique, par l'échange de savoirs et le recours à des produits d'apprentissage. Il met actuellement en place un réseau de spécialistes destiné à renforcer les capacités d'exécution des opérations de gestion des risques climatiques, y compris celles des pays participant au Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques (PPCR). En parallèle, le Groupe de la Banque mondiale étudie la création d'un réseau de branches spécialisées dans le renforcement des capacités dans les banques régionales de développement et au PNUD afin de recueillir et de diffuser les enseignements pratiques dégagés des opérations conduites dans le cadre des Fonds d'investissements climatiques (FIC), priorité étant donnée, dans un premier temps, au PPCR.

CONCLUSIONS

Le Groupe de la Banque mondiale a pour mission d'assurer un développement durable et de lutter contre la pauvreté. Cela signifie conférer un pouvoir, dans tous les sens du terme, aux populations : le pouvoir d'illuminer leurs intérieurs, celui de faire face à des conditions météorologiques difficiles, et celui de procéder à des choix judicieux qui ouvrent de

nouvelles perspectives à leurs familles. Les opérations de développement ne peuvent plus faire abstraction des risques associés au changement climatique, ni des avantages, locaux et mondiaux, dérivant de solutions durables. De nouvelles connaissances, de nouvelles technologies et de nouveaux financements sont indispensables à l'élargissement du paysage concurrentiel pour des innovations viables. Conscient de ces enjeux, le Groupe de la Banque mondiale a rapidement intensifié ses opérations de mobilisation de ressources et son aide aux clients des secteurs public et privé pour répondre à la diversité des priorités et des besoins nationaux en matière d'adaptation, de résistance au changement climatique et de croissance durable à faibles émissions de carbone. L'un des tout premiers programmes associé au changement climatique, et désormais le plus complet, a été mis sur pied pour l'Amérique latine et les îles caribéennes, en étroite partenariat avec les pays qui avaient demandé l'aide de la Banque (encadré 11). Comme le montre ce bref rapport, les opérations de la Banque mondiale et de l'IFC dans d'autres régions se développent. Le Groupe de la Banque mondiale fait appel aux moyens dont il dispose en termes de connaissances et d'innovation, ainsi qu'à sa vaste expérience du développement et de la finance, pour forger des partenariats qui apportent aux pays en développement l'aide et les résultats demandés.

Encadré 11 — Lutte contre le changement climatique en Amérique latine et dans les Caraïbes : des partenariats, des connaissances et des financements pour faire face aux nouveaux défis du développement

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont été parmi les premiers à forger un partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale en vue de lutter contre le changement climatique. L'aide de la Banque, qui a dans un premier temps revêtu la forme d'études analytiques afin de mieux comprendre la nature concrète des conséquences de ce changement, a évolué en un pacte stratégique qui vise à utiliser la gamme complète des produits, des instruments, des moyens et des expériences du Groupe de la Banque mondiale pour lutter contre cet obstacle nouveau et complexe au développement. Le portefeuille de projets visant à lutter contre le changement climatique dans ces pays comporte environ 130 opérations représentant un montant total de 2,5 milliards de dollars et comprend des études régionales, des évaluations par pays, et des opérations de prêt de la BIRD. On citera parmi les autres produits les dispositifs innovants d'assurance contre les catastrophes ; les dons du FEM et le financement du carbone ; et l'assistance technique et les nouveaux financements concessionnels, comme le Fonds pour les technologies propres.

Développer les connaissances à l'échelon national et régional — environ 5,5 millions de dollars :

- Étude régionale phare sur la gestion des retombées du changement climatique et leur atténuation
- Études sur la croissance sobre en carbone pour le Brésil et le Mexique
- Programme d'études analytiques sur les énergies propres et le changement climatique
- Étude régionale sur les conséquences sociales du changement climatique
- Études nationales et sectorielles sur les effets du changement climatique sur la pêche, l'agriculture, le tourisme et l'hydroélectricité
- Modélisation des conséquences du changement climatique sur le bassin, l'agriculture et les écosystèmes amazoniens

Aide à l'élaboration des politiques :

- Un prêt de politique de développement pour la lutte contre le changement climatique au Mexique (500 millions de dollars) finance les engagements des autorités au titre de la CCNUCC énoncés dans leur troisième communication nationale, et le Programme spécial de lutte contre le changement climatique.
- Une assistance au gouvernement argentin pour la formulation de sa troisième communication nationale à la CCNUCC.

Les investissements dans les mesures d'adaptation totalisent 28 millions de dollars pour six projets, essentiellement financés par le Fonds spécial pour le changement climatique, ainsi que par la BIRD pour la gestion des risques de catastrophes dans les Caraïbes. Les projets financent par exemple les opérations suivantes :

- Construction de bâtiments publics à l'épreuve des cyclones (écoles, hôpitaux, autres services essentiels) dans la partie orientale des Caraïbes
- Amélioration des systèmes de digues pour faire face à la hausse du niveau des mers et à l'intrusion d'eau salée (Guyana)
- Stabilisation et reboisement des bassins versants (Haïti)
- Utilisation des terres humides pour combattre la hausse du niveau des mers (Mexique)
- Gestion des zones côtières par la planification de l'utilisation des sols (Mexique) et gestion de la pollution (Argentine)
- Formation et équipement des prestataires de soins de santé pour faire face à l'augmentation de l'incidence des maladies à transmission vectorielle (Colombie, Brésil)

Les financements à l'appui des mesures d'atténuation (opérations de la BIRD et de l'IDA) dans la région s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars et couvrent de nombreuses interventions dans différents secteurs :

- Transport écologiquement viable :
 - Qualité de l'air régional et transport écologiquement viable (Mexique, Brésil, Argentine)
 - Projets de transport urbain dans la plupart des grandes villes — Rio, São Paulo, Buenos Aires, Lima, Santiago, District fédéral de Mexico
- Rendement énergétique :
 - Aide à l'introduction de lampes fluorescentes compactes, d'appareils et de conditionnement d'air à basse consommation, de nouveaux codes de construction (Argentine, Mexique, Brésil)
 - Réduction des pertes de transmission (Honduras, Uruguay)
 - Assistance technique à la réforme du cadre politique et réglementaire pour encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie (Nicaragua, Honduras, République dominicaine, Équateur, Uruguay, Argentine, Guatemala)
- Énergies renouvelables :
 - Mini-centrales hydroélectriques, électrification rurale hors réseau dans toute l'Amérique centrale, au Pérou, et dans toute la région ; énergie éolienne en Colombie

AUTRES OPÉRATIONS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES :

Mobilisation d'investissements privés dans les énergies renouvelables et le rendement énergétique :

Entre l'exercice 2005 et décembre 2008, le montant net des investissements effectués par l'IFC dans des projets portant sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique dans la région (grands projets hydroélectriques compris) se sont élevés à plus de 500 millions de dollars. Plus de 20 % de ces engagements (environ 107 millions de dollars) se sont concrétisés au premier semestre de 2009, marquant une nette augmentation de l'engagement de l'IFC au cours des cinq dernières années. L'IFC prévoit deux projets d'énergie renouvelable en Colombie et au Nicaragua, et trois projets de rendement énergétique au Paraguay, en Colombie et au Mexique. Un projet spécialisé d'atténuation des émissions de carbone a en outre été approuvé pour le Nicaragua.

Financement du carbone :

La région bénéficie par ailleurs des possibilités de réduction des émissions : 36 accords ont été signés, d'un montant total de 126,3 millions de dollars, pour une réduction totale de 20,3 millions de tonnes de CO₂.

Fonds de partenariat pour le carbone forestier :

Quinze des 37 pays participants font partie de la région Amérique latine et Caraïbes.

Fonds pour les technologies propres :

L'un des trois premiers programmes d'investissements approuvé en janvier 2009 concernait le Mexique. D'un montant de 500 millions de dollars, il porte sur les énergies renouvelables et les transports urbains. En mai 2008, le Mexique est devenu le premier pays où un projet du secteur privé (parc éolien) préparé par l'IFC s'est vu accorder un financement de 15 millions de dollars du FTP.



Toutes les photographies proviennent de Shutterstock.
Imprimé sur papier recyclé avec de l'encre à base de soja.



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

1818 H Street, NW

Washington, DC 20433, USA

Téléphone : 202-473-1000

Télécopie : 202-522-1735

Internet : www.worldbank.org/climatechange